

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 21 mars 2018

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4011-2017 Hydro-Québec – Demande relative à l'établissement des tarifs
d'électricité pour l'année tarifaire 2018-2019 / FRAIS DU ROÉÉ
n/d : 1001-107**

Chère consœur,

Le 19 janvier 2018, notre lettre C-ROÉÉ-028 et notre demande de remboursement de frais C-ROÉÉ-29 pour la période allant du 1^{er} août 2017 au 20 décembre 2017 ont été versées au SDÉ dans le dossier en rubrique.

Par ailleurs, le ROÉÉ n'a pas participé à la deuxième portion du dossier portant sur le MRI, dont les audiences ont eu lieu du 7 au 16 février 2018.

Par conséquent et sauf erreur de notre part, nous ne pensons pas nécessaire pour le ROÉÉ de produire de nouvelles demandes de frais afin de donner suite à votre lettre adressée aux intervenants en date du 7 mars 2018 (A-101).

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par : Franklin S. Gertler, avocat
franklin@gertlerlex.ca

FSG/bz
cc: (courriel seulement)
Me Éric Fraser et Me Simon Turmel, Hydro-Québec
J.-P. Finet, analyste
Bertrand Schepper, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROÉÉ